

## Comprendre les statistiques d'entreprises

Les données concernant les statistiques d'entreprises sont établies à partir des sources suivantes :

- les déclarations fiscales des entreprises transmises par la direction des services fiscaux (DSF) ;
- les données sur l'emploi salarié fournies par la Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie (CAFAT) ;
- le répertoire des entreprises (RIDET, ISEE).

L'exploitation conjointe de ces trois sources permet à l'ISEE d'élaborer, à un rythme annuel, des statistiques sur les entreprises de Nouvelle-Calédonie.

---

### Le champ d'étude

---

Le champ retenu pour la statistique d'entreprises est le **champ ICS** (industrie, commerce, construction et services). Il comprend les entreprises **marchandes** dont l'activité principale figure dans le tableau ci-dessous. La métallurgie du nickel est exclue du périmètre de l'étude. C'est aussi le cas d'une dizaine sociétés, en lien direct avec la construction des usines métallurgiques, dont les résultats ne reflètent pas la réalité du secteur auquel elles appartiennent.

#### Activités du champ ICS (nomenclature d'activités françaises NAF rév.2)

<b>Industrie (hors métallurgie du nickel)</b> - Industries extractives (B) - Industries manufacturières hors métallurgie du nickel (C hors 24.1 et 24.3) - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (D) - Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution (E)	<b>SECTIONS B-E (hors 24.1 et 24.3)</b>
<b>Construction</b>	<b>SECTION F</b>
<b>Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles</b>	<b>SECTION G</b>
<b>Transports et entreposage</b>	<b>SECTION H</b>
<b>Services</b> - Hébergement et restauration (I) - Information et communication (J) - Activités immobilières (L) - Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M) - Activités de services administratifs et de soutien (N) - Enseignement (P) : Enseignement de la conduite, Formation professionnelle, Enseignement sportif ou artistique - Santé humaine et action sociale (Q) - Arts, spectacles et activités récréatives (R) et - Autres activités de services aux ménages (S)	

Les formes juridiques suivantes sont exclues, car correspondant à des entités non marchandes ou relevant du droit étranger :

- 32- Personne morale de droit étranger ;
- 41- Etablissement public ou régie à caractère industriel ou commercial (EPIC) ;
- 7- Secteur public ;
- 8- Organisme privé spécialisé ;
- 91- Syndicat de propriétaires ;
- 92- Association loi 1901 ;
- 93- Fondation.

---

## Comprendre les résultats

---

Les résultats sont issus des données fiscales des entreprises du secteur marchand déclarant soit à l'impôt sur les sociétés, soit à l'impôt sur les revenus au titre des bénéficiaires industriels et commerciaux (régime réel ou simplifié). Sont donc exclus les déclarants à l'impôt sur les revenus au régime du forfait ainsi que ceux soumis aux bénéfices non commerciaux ou aux bénéfices agricoles.

Les données fiscales des entreprises établies hors de Nouvelle-Calédonie sont exclues.

Les données fiscales disponibles portent sur **environ 8000 entreprises**, représentant plus de 90% de l'emploi du champ ICS hors métallurgie.

---

## Origine et contenu des données

---

- **Le fichier des liasses fiscales provient de la Direction des Services Fiscaux de Nouvelle-Calédonie (DSF)**

La Direction des Services Fiscaux (DSF) envoie mensuellement à l'ISEE les déclarations fiscales remplies par les personnes physiques et morales soumises aux régimes d'imposition suivants :

- Impôts sur les sociétés (IS) ;
- Impôts sur le revenu (IR) – Bénéficiaires Industriels et commerciaux (BIC) – Régime normal ;
- Impôts sur le revenu (IR) – Bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) – Régime simplifié.

Les liasses fiscales des entreprises sont saisies et traitées par l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (ISEE).

L'année de référence est l'année économique, qui correspond à l'année sur laquelle l'exercice comptable porte principalement. Ainsi, une déclaration portant sur un exercice comptable du 01/04/2010 au 31/03/2011 se rattache à l'année économique 2010.

Le fichier comporte les données de bilan et du compte de résultats des entreprises.

- **Le fichier du répertoire d'identification des entreprises et des établissements (RIDET)**

Ce fichier fournit des précisions sur les entreprises (code d'activité, forme juridique, date de création, adresse du siège social), sur la base des informations qu'elles ont elles-mêmes déclarées.

- **Le fichier des données relatives à l'emploi salarié provient de la CAFAT**

Les fichiers de la CAFAT permettent le croisement des données avec les informations suivantes :

- l'effectif salarié moyen de l'entreprise sur l'année, calculé à partir des dates de début et de fin de chaque contrat de travail. Cet indicateur ne tient pas compte de la durée de travail (ex : temps partiel).
- l'emploi salarié en équivalent temps plein (EQTP) est calculé à partir du nombre d'heures travaillées (1 emploi en EQTP = 2028 heures travaillées sur l'année).

---

## Les limites

---

- **Limites liées au secret statistique**

L'ISEE est confronté aux règles du secret statistique qui empêche la diffusion des données détaillées de certains secteurs de la nomenclature d'activités françaises.

Pour ne pas être soumises au secret statistique, les données par secteur doivent répondre aux deux règles suivantes :

- pas moins de 3 unités par groupe ;
- pas d'unité représentant plus de 85% du total.